



## **Compte rendu de la Réunion du vendredi 16 avril 2021**

### **Convocation 12 avril 2021**

**Présents** : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian – Me GUERRERO Jeannine - Mr BARREAU Jean Guy - Mr BOULET Bernard – MEYRUEIX Virginie.

**Excusée** : Me STEENBERGEN Aviva.

### **Ordre du jour :**

- 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2021.
- 2 – Informations.
- 3 – Affectation des résultats.
- 4 – Vote du budget principal M14.
- 5 – Vote du budget eau et assainissement M14.
- 6 – Transfert du PLU.
- 7 – Vœu de soutien aux agriculteurs.
- 8 – Questions diverses.

### **Début de la séance :**

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

### **1 – APPROBATION DUCOMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26/03/2021:**

Le compte rendu du conseil du 26/03/2021 envoyé à chacun des membres du conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres du conseil.

### **2 – INFORMATIONS :**

- Monsieur le maire donne lecture du budget principal de la com com 2021, dans ce budget les opérations à réaliser sont : la maison des montagnes du Carroux, l'extension du siège de la com com, les travaux GEMAPI, les chemins de randonnées (GR du pays), les équipements des crèches, l'aménagement pour France service à Saint Pons, la ZA Tuileries...

- Après accord du conseil municipal, une convention entre la commune de Rieussec, la SAS Centrales Villageoises des hauts cantons de l'Hérault, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Enedis a été signée. Le projet est d'installer sur des toitures existant des panneaux photovoltaïques, pour une revente totale de l'électricité produite. Ce projet doit être réalisé à La Figuière, sur les toitures des poulaillers et n'a aucun coût pour la mairie de Rieussec.

- Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion sur le projet de la collecte des ordures ménagères qui a eu lieu avec Monsieur Lefèvre en mairie de Rieussec, le projet en cours de réalisation sera exposé à la population lorsqu'il sera plus abouti.

- Les travaux de restauration du mur longeant la rue des taillades entre la propriété de Madame Cathala Christine et la source de Cabirol, commencent le 19 avril 2021. L'entreprise les Murailleurs d'Ardéchois sont chargés de la restauration du mur en pierre sèches. L'entrée du village par la rue des Taillade sera interdite durant la durée des travaux.

- Monsieur le maire lit la lettre que Monsieur NOURAUD a envoyée par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats de Montpellier. Les faits relatés dans cette lettre sont relatifs au déclassement d'un « chemin communal » au profit d'un autre qui devrait être créé sur le terrain de Monsieur Caminade (voir conseil du 12 06 2020 copie ci-dessous).

« Par courrier en date du 27 janvier 2020, Monsieur Caminade propose à la municipalité d'échanger les chemins muletiers C1 trop étroit et C2 difficiles d'accès au départ du hameau au profit du chemin C3, plus apte aux moyens de transports actuels, en bordure de sa propriété. (Voir plan, ci-dessous)

Après discussion les membres du conseil valident cette démarche à l'unanimité, reste à mettre en place les modalités de déclassement des chemins C1 et C2 (violet) au profit du chemin C3 (vert). Voir article 141-3 du code de la voirie routière (*Guide des procédures de classement / déclassement des voies communales*). » *Pas de délibération.*



A cette date : un géomètre (GeoSudOuest) a été mandaté pour effectuer un tracé du chemin, les plans sont exécutés, le bornage n'est pas réalisé. Le coût du géomètre pour cette opération est de 1656.00€, aux frais de la mairie.

- Le projet eau potable avance, la réhabilitation des réservoirs de Fontingou ainsi que la restauration de la chambre des vannes sont acceptés, il en est de même pour la réhabilitation de l'ouvrage du captage et de la clôture de la source de Cazelasse. Une conduite enterrée depuis le village de Rieussec vers Lamourlarié serait créée afin d'abandonner la conduite aérienne.

### **3 – AFFECTATION DES RESULTATS :**

Monsieur le maire présente l'affectation des résultats 2021 et après délibération du conseil demande l'adoption de ce budget.

#### **Budget principal M14**

Excédent de fonctionnement reporté	87 719.12€
Déficit d'investissement	39 516.94€
Excédent de fonctionnement capitalisé	39 516.94€

#### **Budget eau et assainissement M49**

Excédent de fonctionnement reporté	16 472.81€
Excédent d'investissement reporté	41 405.42€

**Vote : Après délibération à l'unanimité des participants l'affectation des résultats des deux budgets est acceptée.**

### **4 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL M 14:**

Monsieur le maire présente le budget principal M14, 2021 et après délibération du conseil demande l'adoption de ce budget.

Les dépenses de la section de fonctionnement prévues au budget 2021 sont de	208 968.00€
Les recettes de la section de fonctionnement prévues au budget 2021 sont de	208 968.00€
Avec un résultat de clôture 2020 de	127 236.06€

Les dépenses de la section d'investissement prévues au budget 2021 sont de	192 848.46€
Les recettes de la section d'investissement prévues au budget 2021 sont de	192 848.46€
Avec un résultat de clôture 2020 de	- 39 516.94€

Le budget primitif 2021 est équilibré.

**Vote : Après délibération à l'unanimité des participants le budget M14 2021 est adopté.**

### **5 – VOTE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49 :**

Monsieur le maire présente le budget eau M49, 2021 et après délibération du conseil demande l'adoption de ce budget.

Les dépenses de la section de fonctionnement prévues au budget 2021 sont de	43 264.36€
Les recettes de la section de fonctionnement prévues au budget 2021 sont de	43 264.38€
Avec un résultat de clôture 2020 de	16 472.81€

Les dépenses de la section d'investissement prévues au budget 2021 sont de	89 874.86€
Les recettes de la section d'investissement prévues au budget 2021 sont de	89 874.86€
Avec un résultat de clôture 2020 de	41 405.42€

Le budget eau M49 2021 est équilibré.

**Vote : Après délibération à l'unanimité des participants le budget M49 2021 est adopté.**

## **6 – TRANSFERT DU PLU:**

Monsieur le maire rappelle :

L'article 136 de la loi N° 2014-366 du 24 mars 2014.

Qu'à ce jour la Com Com n'est pas compétente en matière de plan d'urbanisme, de documents d'urbanisme.

Que l'élection du Président de la com com a eu lieu le 16 juillet 2020 suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires.

Que vu la situation hétérogène des 36 communes de l'intercommunalité en matière de documents d'urbanisme, un travail préparatoire au transfert de cette compétence est nécessaire.

**Vote : Après délibération le conseil municipal s'oppose unanimement au transfert de la compétence PLU.**

## **7 – VŒUX DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS:**

Suite au gel du 7 avril 2021, qui a fortement sinistré l'agriculture, le conseil municipal adresse au gouvernement une demande de mise en place d'un véritable plan de sauvetage de l'agriculture avec des règles adaptées, s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants, annihilant toute éligibilité.

## **8 – QUESTIONS DIVERSES :**

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h35.

Approbation du COMPTE RENDU du 26 mars 2021		
<i>BARREAU Jean Guy</i>	<i>BOULET Bernard</i>	<i>GUERRERO Jeannine</i>
<i>MEYRUEIX Virginie</i>	<i>MOULY Alain</i>	<i>ROUSSEL Christian</i>
<i>STEENBERGEN Aviva</i>  <i>Excusée</i>		

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian